

nombreux autres projets de loi, il n'a pas eu le temps d'examiner le C-74 avant la reprise de la session, en janvier. Depuis, le comité a tenu cinq très longues séances, qui se sont terminées tout juste hier soir.

Certaines des modifications proposées dans le projet de loi causaient de sérieuses inquiétudes à des membres du comité. Le comité ayant jugé la question assez importante pour justifier un réexamen par le ministre responsable du projet de loi, l'honorable Ray Hnatyshyn, président du Conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre des Communes, il a préparé hier une série de modifications proposées, qui ont ensuite été transmises au cabinet du ministre. M. Hnatyshyn a bien voulu trouver le temps nécessaire pour s'entretenir encore avec les membres du comité, hier soir, après avoir étudié les propositions. Il en a rejeté trois en affirmant qu'elles avaient déjà fait l'objet d'une étude détaillée par le gouvernement et en comité à l'autre endroit, et avaient été jugées moins avantageuses que les dispositions actuelles du projet de loi. Le ministre a dit par ailleurs que trois autres propositions présentaient de l'intérêt et méritaient d'être examinées davantage. Il s'est donc engagé devant le comité, si ce dernier acceptait de faire rapport du projet de loi sans amendement, de transmettre aux fonctionnaires compétents du ministère de la Justice les trois propositions en question, puisqu'elles traitaient principalement du bien-fondé et de la concordance linguistique de certaines dispositions.

Si ces fonctionnaires informent le ministre que ces changements sont effectivement importants, comme le comité le pense, le ministre s'engage à les faire insérer dans le prochain bill-omnibus corrigeant les anomalies et incohérences des lois fédérales, qui devrait être présenté au début d'avril.

Le comité a accepté l'engagement du ministre et a donc fait rapport du projet de loi sans amendement.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la 3^e fois?

L'honorable Jacques Flynn: Avec la permission du Sénat, maintenant.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je suppose que la permission du Sénat est nécessaire pour passer tout de suite à la 3^e lecture du projet de loi. Afin de pouvoir décider si nous souhaitons en disposer tout de suite au lieu de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire en attendant la prochaine séance du Sénat, nous aimerions bien savoir à quand nous ajournerons aujourd'hui.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, cela nous fournit l'occasion d'examiner de quoi seront faits les travaux du Sénat au cours des prochains jours, pour nous mettre d'accord, si possible, sur la conduite à tenir. Je pense avoir déjà signalé qu'il y avait trois projets de loi que le gouvernement tenait à voir progresser. Il s'agit du projet de loi C-70, concernant les allocations familiales, le projet de loi C-74, dont nous sommes saisis à l'heure actuelle, et le projet de loi C-80, qui est de nature fiscale. Nous avons espéré en avoir terminé cette semaine de l'examen de ces projets de loi. Comme apparemment ce ne sera pas possible, j'ai envisagé d'autres dispositions.

J'espère que nous parviendrons aujourd'hui à faire franchir au projet de loi C-74 l'étape de la troisième lecture. C'est le premier sujet que nous allons aborder, de sorte que nous

aurons vraisemblablement tout le temps voulu pour en finir. Nous aimerions qu'il reçoive cet après-midi la sanction royale. Cependant, je reconnais qu'à cet égard je suis à la merci du Sénat.

Quant aux deux autres projets de loi, je serais satisfait si nous parvenions à faire franchir au projet de loi C-70 dont nous sommes saisis depuis fort longtemps l'étape de la deuxième lecture, et également l'étape de la deuxième lecture au projet de loi C-80 qui est de nature fiscale. Je formule ce vœu en raison du congé prévu pour la semaine prochaine. Si nous pouvions faire franchir à ces deux projets de loi l'étape de la deuxième lecture, et si nous terminions l'étude du projet de loi C-74, nous pourrions mettre à profit la semaine de vacances de la Chambre pour demander aux deux comités qui doivent examiner les projets de loi C-70 et C-80 de siéger. J'aurais besoin de l'assurance du Sénat que ces deux comités vont siéger la semaine prochaine et faire leur travail. En l'occurrence, le Sénat pourrait ajourner ses travaux et rentrer à Ottawa, comme la Chambre des communes, la semaine suivante.

C'est là, je pense, un compromis acceptable que je propose. En ce qui concerne le projet de loi C-80, bien qu'il ait été examiné à deux reprises par le comité et que le ministre et une demi-douzaine de ses collaborateurs aient longuement témoigné à son sujet, je crois savoir que certains sénateurs seraient disposés à l'étudier davantage en comité pour en examiner d'autres aspects. Si ma proposition est adoptée, les audiences du comité sur le projet de loi des finances pourraient avoir lieu la semaine prochaine, même si le Sénat ne siège pas; il en va de même pour le projet de loi C-70.

Je sais que le projet de loi C-70 est contesté et je sais aussi que la question intéresse énormément les gens d'en face. Je sais également que de nombreux discours ont été prononcés, mais que les travaux entourant la mesure n'ont pas progressé très vite à l'étape de la deuxième lecture, soit que les sénateurs aient ajourné le débat, soit qu'ils n'aient pas repris la parole ou qu'ils se soient absentés, mais, pour une raison ou une autre, les choses avançaient à petit train. Je pense que l'opposition a réussi à nous faire comprendre très clairement qu'elle a de sérieuses réserves au sujet du projet de loi et comme nous avons appris que 18 personnes ou organismes souhaitent comparaître pour en discuter, j'ai l'impression que nous ne nuirions à personne si nous lui faisons franchir aujourd'hui l'étape de la deuxième lecture pour qu'ensuite, la semaine prochaine, le comité se réunisse pour entendre ces 18 groupes dans l'espoir que vers la semaine du 4 mars, si ce n'est pas trop présumer de ma part, la mesure nous soit renvoyée pour la troisième lecture.

Toutefois, si les sénateurs ne sont pas disposés à donner suite à ma recommandation, et à faire franchir l'étape de la deuxième lecture à ces projets de loi et celle de la troisième lecture au projet de loi C-70—et j'ai maintenant accepté le fait que ce pourrait être le cas—alors nous poursuivrons simplement nos travaux et nous nous réunirons la semaine prochaine. Toutefois, comme il existe une autre solution plausible qui ne nuira à personne, à mon avis, j'ai cru bon d'en saisir le Sénat pour voir quelle réaction elle susciterait.